FENVAC > Revue de presse > **Attentat de Saint-Étienne du Rouvray : le diocèse de Rouen veut se porter (...)**

Attentat de Saint-Étienne du Rouvray : le diocèse de Rouen veut se porter partie civile au procès

vendredi 18 mai 2018, par Thémis

Interrogé par Le Figaro vendredi 18 mai, Mgr Lebrun, archevêque de Rouen, explique avoir pris cette décision « au service du procès en béatification » du père Hamel.

Le Figaro révèle, dans son édition de vendredi 18 mai, que le diocèse de Rouen souhaite se porter partie civile au procès de l'attentat de Saint-Etienne-du-Rouvray, dans lequel le père Jacques Hamel a trouvé la mort, le 26 juillet 2016.

Les deux terroristes responsables de l'attentat avaient été tués lors de l'assaut des forces de l'ordre. Le procès vise donc deux complices présumés, Farid K., cousin d'un des deux assaillants, et Yassine S., qui avait passé avec eux la nuit du 24 au 25 juillet 2016.

Selon Le Figaro, le diocèse attend une réponse « imminente » des juges à sa demande.

Interrogé dans les colonnes du quotidien, Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen, explique que cette décision est « essentiellement au service du procès en béatification, qui doit établir les circonstances de la mort, en particulier les dialogues que les assassins ont eus avec les personnes présentes ». « La justice française est plus compétente que moi pour recueillir ces éléments. Or, pour avoir accès au dossier pénal, il faut se constituer partie civile », poursuit l'archevêque.

Le procès en béatification du père Hamel a été ouvert en avril 2017. Il doit permettre de déterminer si le prêtre est mort en martyr. Mgr Lebrun espère que les conclusions de l'enquête diocésaine, la première phase de cette procédure, seront transmises à Rome « dans un an ».

Le Figaro indique par ailleurs que l'une des deux sœurs du père Hamel aurait choisi de se retirer de la procédure judiciaire « pour raisons personnelles ». Les autres parties civiles au procès sont Guy Coponet, qui a été blessé par les terroristes lors de l'attentat, et son épouse, ainsi que l'autre sœur du prêtre et l'un de ses neveux.

Source : La Croix

Auteur: Gauthier Vaillant

Date: 18/05/18